

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University  
Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au  
Centre universitaire de santé McGill**

**États financiers  
31 mars 2025**



**Façonner l'avenir  
en toute confiance**

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /**  
**La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2025, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>

Montréal, Canada  
Le 26 août 2025

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A121006

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État de la situation financière

	31 mars 2025								31 mars 2024	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Fonds humanitaire Wilfrid Howick	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Rossy - Chaire en oncologie de précision	Fonds CSPEC Rossy et Rana	Fonds de dotation Cedars CanSupport	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>										
<b>Actifs à court terme</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 679 194	—	—	—	—	—	—	—	1 679 194	3 324 897
Placements dans une fiducie principale [note 3]	4 962 063	3 040 546	1 302 914	530 032	4 663 021	1 215 960	1 755 617	—	17 470 153	13 950 503
Montant à recevoir interfonds [notes 2(c) et 3]	—	—	—	182 200	—	—	1 613 905	1 000 000	2 796 105	2 446 852
Débiteurs et autres [note 4]	95 804	—	—	—	—	—	—	—	95 804	105 797
Frais payés d'avance et dépôts à des fournisseurs	89 565	—	—	—	—	—	—	—	89 565	160 881
	<b>6 826 626</b>	<b>3 040 546</b>	<b>1 302 914</b>	<b>712 232</b>	<b>4 663 021</b>	<b>1 215 960</b>	<b>3 369 522</b>	<b>1 000 000</b>	<b>22 130 821</b>	<b>19 988 930</b>
<b>Actifs à long terme</b>										
Immobilisations	9 788	—	—	—	—	—	—	—	9 788	38 283
	<b>6 836 414</b>	<b>3 040 546</b>	<b>1 302 914</b>	<b>712 232</b>	<b>4 663 021</b>	<b>1 215 960</b>	<b>3 369 522</b>	<b>1 000 000</b>	<b>22 140 609</b>	<b>20 027 213</b>
<b>Passif</b>										
<b>Passifs à court terme</b>										
Créditeurs et charges à payer	894 978	—	—	—	—	—	—	—	894 978	686 726
Montant à payer interfonds [notes 2(c) et 3)]	1 762 221	—	33 884	—	1 000 000	—	—	—	2 796 105	2 446 852
	<b>2 657 199</b>	<b>—</b>	<b>33 884</b>	<b>—</b>	<b>1 000 000</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 691 083</b>	<b>3 133 578</b>
<b>Soldes de fonds</b>										
Fonds affectés par des dotations [note 5]	—	3 040 546	1 269 030	712 232	3 663 021	1 215 960	3 369 522	1 000 000	14 270 311	11 355 072
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	3 759 959	—	—	—	—	—	—	—	3 759 959	5 209 457
Fonds non affectés (déficit)	419 256	—	—	—	—	—	—	—	419 256	329 106
	<b>4 179 215</b>	<b>3 040 546</b>	<b>1 269 030</b>	<b>712 232</b>	<b>3 663 021</b>	<b>1 215 960</b>	<b>3 369 522</b>	<b>1 000 000</b>	<b>18 449 526</b>	<b>16 893 635</b>
<b>Total du passif et des soldes de fonds</b>	<b>6 836 414</b>	<b>3 040 546</b>	<b>1 302 914</b>	<b>712 232</b>	<b>4 663 021</b>	<b>1 215 960</b>	<b>3 369 522</b>	<b>1 000 000</b>	<b>22 140 609</b>	<b>20 027 213</b>

Engagements [notes 5 et 6]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Fonds humanitaire Wilfrid Howick	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Rossy - Chaire en oncologie de précision	Fonds CSPEC Rossy et Rana	Fonds de dotation Cedars CanSupport	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mars 2025</b>									
Soldes de fonds au début de l'exercice	5 538 563	2 670 224	1 144 163	450 424	4 330 484	1 129 427	1 630 350	—	16 893 635
Transferts interfonds	(2 777 439)	—	(33 884)	197 418	—	—	1 613 905	1 000 000	—
Excédent (déficit) des produits par rapport aux charges et distributions en 2025	1 418 091	370 322	158 751	64 390	(667 463)	86 533	125 267	—	1 555 891
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>4 179 215</b>	<b>3 040 546</b>	<b>1 269 030</b>	<b>712 232</b>	<b>3 663 021</b>	<b>1 215 960</b>	<b>3 369 522</b>	<b>1 000 000</b>	<b>18 449 526</b>
<b>31 mars 2024</b>									
Soldes de fonds au début de l'exercice	4 584 584	2 627 566	1 028 915	425 905	4 199 882	1 012 877	1 396 023	—	15 275 752
Transferts interfonds	144 182	(228 964)	—	(15 218)	—	—	100 000	—	—
Excédent (déficience) des produits par rapport aux charges et distributions en 2024	809 797	271 622	115 248	39 737	130 602	116 550	134 327	—	1 617 883
<b>Soldes de fonds à la fin de l'exercice</b>	<b>5 538 563</b>	<b>2 670 224</b>	<b>1 144 163</b>	<b>450 424</b>	<b>4 330 484</b>	<b>1 129 427</b>	<b>1 630 350</b>	<b>—</b>	<b>16 893 635</b>

Voir les notes ci-jointes

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des résultats

	31 mars 2025								31 mars 2024	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Fonds humanitaire Wilfrid Howick	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Rossey - Chaire en oncologie de précision	Fonds CSPEC Rossy et Rana	Fonds de dotation Cedars CanSupport	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	2 968 793	—	—	—	—	—	—	—	2 968 793	2 364 776
Revenu des activités caritatives et dons au bénéfice du Fonds Sarah	593 283	—	—	—	—	—	—	—	593 283	285 933
Don spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	—	—	—	—	—	—	767 500
Apports désignés pour Adolescents et Jeunes Adultes (AYA)	645 745	—	—	—	—	—	—	—	645 745	560 965
Dons	2 148 884	—	—	—	—	—	—	—	2 148 884	2 099 454
Apports désignés pour la recherche, soins et éducation	2 465 761	—	—	—	—	—	—	—	2 465 761	1 992 424
	<b>8 822 466</b>	—	—	—	—	—	—	—	<b>8 822 466</b>	<b>8 071 052</b>
<b>Charges</b>										
Frais généraux et administratifs	1 335 743	—	—	—	—	—	—	—	1 335 743	1 381 795
Dépenses d'activités caritatives et de levées de fonds	1 424 279	—	—	—	—	—	—	—	1 424 279	1 107 909
Dépenses d'activités caritatives et de levées de fonds liées au Fonds Sarah	68 933	—	—	—	—	—	—	—	68 933	41 329
	39 867	—	—	—	—	—	—	—	39 867	41 329
	<b>2 868 822</b>	—	—	—	—	—	—	—	<b>2 799 889</b>	<b>2 531 033</b>
<b>Bénéfice d'exploitation avant gains sur les placements et les distributions</b>	<b>5 953 644</b>	—	—	—	—	—	—	—	<b>5 953 644</b>	<b>5 540 019</b>
<b>Gains relatifs aux placements</b>										
Variations des gains latents sur les placements	204 621	258 096	111 126	44 393	203 867	53 051	76 797	—	951 951	1 173 038
Produits financiers nets réalisés sur des placements	177 231	112 226	47 625	19 997	128 670	33 482	48 470	—	567 701	239 242
	<b>381 852</b>	<b>370 322</b>	<b>158 751</b>	<b>64 390</b>	<b>332 537</b>	<b>86 533</b>	<b>125 267</b>	—	<b>1 519 652</b>	<b>1 412 280</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions et débours aux fins des coûts des programmes</b>	<b>6 335 496</b>	<b>370 322</b>	<b>158 751</b>	<b>64 390</b>	<b>332 537</b>	<b>86 533</b>	<b>125 267</b>	—	<b>7 473 296</b>	<b>6 952 299</b>
Distributions totales incluant celles engagées	3 874 448	—	—	—	1 000 000	—	—	—	4 874 448	4 484 449
Distributions (payées / payables) liées au Fonds Sarah	270 522	—	—	—	—	—	—	—	270 522	209 915
Débours en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres	772 435	—	—	—	—	—	—	—	772 435	640 052
	<b>4 917 405</b>	—	—	—	<b>1 000 000</b>	—	—	—	<b>5 917 405</b>	<b>5 334 416</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux distributions pour l'exercice</b>	<b>1 418 091</b>	<b>370 322</b>	<b>158 751</b>	<b>64 390</b>	<b>(667 463)</b>	<b>86 533</b>	<b>125 267</b>	—	<b>1 555 891</b>	<b>1 617 883</b>

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 mars

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<b>1 555 891</b>	1 617 883
Amortissement	<b>28 495</b>	54 340
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	<b>289 561</b>	340 097
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 873 947</b>	2 012 320
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation nette des placements dans une fiducie principale	<b>(3 519 650)</b>	(1 412 281)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 519 650)</b>	(1 412 281)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(1 645 703)</b>	600 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>3 324 897</b>	2 724 858
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1 679 194</b>	3 324 897

*Voir les notes ci-jointes*

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

**1) Nature des activités**

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

**2) Sommaire des principales méthodes comptables**

**Principales méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

**Comptabilité par fonds**

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

*[a] Fonds d'administration*

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

*[b] Fonds de dotation et fonds restreints*

Les fonds de dotation et fonds restreints consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] et autres fonds pour des campagnes en capital est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV et autres campagnes en capital sont affectés spécifiquement à ces besoins et engagements futurs.
- Le Fonds Sarah aux Cèdres pour hématologie – oncologie pédiatrique [«Fonds de dotation pédiatrique Sarah»] a été créé grâce à un fonds de dotation pour les besoins du département d'oncologie du Montreal Children Hospital.
- The Jackie Aziz Adolescent & Young Adults (AYA) Program at Cedars [“AYA”] is to effect positive change for young patients and their loved ones impacted by cancer. This program aims to provide age-appropriate support to cancer patients aged 15 to 39, through research and care that improves outcomes and enhances quality of life for young patients.
- Le fonds Jackie Aziz adolescents et jeunes adultes (AJA) des Cèdres vise à apporter des changements positifs pour les jeunes patients et leurs proches touchés par le cancer. Ce programme vise à offrir un soutien adapté à l'âge des patients atteints de cancer âgés de 15 à 39 ans, grâce à la recherche et aux soins qui améliorent les résultats et la qualité de vie des jeunes patients.

Les fonds de dotations incluent les suivants :

*Rossy - Chaire en oncologie de précision*

- Un montant d'un (1) million de dollars a été restreint par l'organisme pour la création du fonds Rossy – Chaire en oncologie de précision.

*Fonds de dotation Cedars CanSupport*

- Le nouveau fonds de dotation Cedars CanSupport a été créé à compter du 31 mars 2025 par les Cedars pour financer à perpétuité les programmes et services Cedars CanSupport.

*Autres fonds de dotation*

- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente;
- Le Fonds humanitaire Bob et Mariko a été créé pour venir en aide aux activités humanitaires CanSupport;
- Le Fonds de dotation Nadya et Robert Murdoch a été créé pour aider les besoins prioritaires;
- Le fonds de professeur invité Dr. Edward J. Tabah a pour objectif d'accueillir au CUSM un expert de renommée mondiale dans le domaine de l'oncologie chirurgicale, et ce, sur une base annuelle;
- Le nouveau professeur invité Florence Flinker a été créé au cours de l'exercice 2025 pour recruter des oncologues de renommée mondiale en chirurgie colorectale;
- Le nouveau professeur invité Carolyn Freeman a été créé au cours de l'exercice 2025 pour recruter des radio-oncologues de renommée mondiale.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

*[c] Autres fonds restreints*

Un montant d'un million de dollars originalement reçu de la Fondation de la Famille Rossy est restreint en regards de l'engagement pour le Centre de Soins de Personne Entière Cèdres [«CSPEC»] en plus des contributions désignées reçues en regard du projet du CSPEC. Au cours de l'exercice 2025 et depuis le début des travaux de construction du CSPEC, l'Organisme a transféré le solde des fonds collectés par la « Campagne de financement Frank Rana » des fonds affectés et engagés à l'interne (voir note 5) au fonds affecté du CSPEC. Dorénavant, ce fonds affecté sera connu sous le nom de Fonds CSPEC Rossy et Rana.

Les activités du Fonds Sarah et le solde des comptes connexes sont présentés sous la colonne «Fonds d'administration». Les revenus nets provenant du Fonds Sarah, après distributions [le cas échéant], ainsi que tout engagement envers la mission pédiatrique sont présentés parmi les engagements à la note 5.

*[d] Charges*

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou programmes.

Comme politique, 90 % des dons affectés ou restreints par l'organisme sont identifiés selon leur désignation alors que 10 % sont considérés non restreints en faveur des besoins prioritaires de l'organisme.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

**Instruments financiers**

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut-être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

**Conversion des devises**

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

**Bénévolat**

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

**Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale, qui inclut principalement le prêt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention salariale d'urgence du Canada [SSUC] sont reflétés en réductions du coût des charges auxquels ils se rapportent lorsque l'organisme est en droit de les comptabiliser, à condition qu'il soit raisonnablement certain qu'il en recevra les avantages.

**Impôts sur le résultat**

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas assujéti à l'impôt.

**3) Placements**

Au 31 mars 2025, les placements de Cedars étaient gérés par le cabinet Conner Clark & Lunn [au cours de l'exercice 2024, les placements étaient gérés par divers gestionnaires de fonds et consistaient en parts détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale dans laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria gérait ses propres placements]. La juste valeur et la répartition des fonds affectés/dotés, avant le transfert des sommes à recevoir/à payer interfonds, étaient les suivantes au 31 mars :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Fonds de dotation et restreints</b>		
Fonds pédiatrique Sarah hématologie - oncologie	<b>3 040 546</b>	2 670 224
Fonds humanitaire Wilfrid Howick	<b>1 302 914</b>	1 144 163
Fonds du professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	<b>187 188</b>	164 339
Fonds du professeur invité Dr. Edward J. Tabah en oncologie chirurgicale	<b>185 117</b>	162 565
Autres	<b>157 727</b>	138 738
	<b>530 032</b>	465 642
MSV et autres fonds de campagne en capital	<b>4 663 021</b>	3 562 984
Fonds CSPEC Rossy et Rana	<b>1 755 617</b>	1 330 350
Rossy – Chaire en oncologie de précision	<b>1 215 960</b>	1 129 427
<b>Sous-total fonds de dotation et restreints</b>	<b>12 508 090</b>	10 302 790
<b>Fonds d'administration</b>	<b>4 962 063</b>	3 647 713
<b>Total</b>	<b>17 470 153</b>	13 950 503

## **Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Au 31 mars 2025, la juste valeur marchande totale des placements est soumise à la volatilité du marché et se compose de 43 % de fonds à revenu fixe et d'obligations, de 18 % de fonds d'actions canadiennes et de 39 % de fonds d'actions mondiales.

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

### **Risque de crédit et risque de contrepartie**

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2025 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2025, les placements diversifiés incluent des placements étrangers en actions et obligations qui exposent l'organisme au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

**Gestion du capital**

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers et l'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

**4) Débiteurs et autres**

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	<b>70 586</b>	99 558
Autres	<b>25 218</b>	6 239
	<b>95 804</b>	105 797

**5) Fonds restreints grevés d'une affectation d'origine interne**

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Engagements pris</b>		
Fonds Sarah pédiatrique en oncologie	<b>419 780</b>	165 952
Fonds Jackie Aziz pour les adolescents et jeunes adultes (AJA)	<b>1 617 252</b>	1 379 352
Fonds pour la campagne de financement Frank Rana	—	1 763 555
Le Fonds Bell	<b>749 159</b>	916 575
Montant restreint à l'interne pour la recherche, soins et éducation	<b>973 768</b>	984 023
<b>Au 31 mars 2024</b>	<b>3 759 959</b>	5 209 457

Au cours de l'exercice 2025, les fonds accumulés dans le cadre du Fonds de campagne de financement Frank Rana ont été transférés vers le fonds CSPEC Rossy et Rana.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /  
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

**Notes afférentes aux états financiers**

31 mars 2025

**Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM**

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 7,2 millions \$. Durant l'année fiscale 2025, les versements de l'organisme pour le RCR s'élevaient à 409 000 \$ [409 000 \$ en 2024], tandis que les versements effectués par l'organisme jusqu'au 31 mars 2025 s'élevaient à 4,7 millions \$.

**Promesse de support à la campagne du capital pour MSV**

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 millions \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 16,8 millions \$ sur son engagement total de 22,9 millions \$ alors que la contribution versée en 2025 a été de 1 million \$ [1 million \$ en 2024]. Alors que le solde restant de 5,1 millions \$ devrait être versé au cours des prochaines années, sujet à une entente entre les parties et la disponibilité de fonds.

**6) Engagements**

L'organisme s'est engagé à louer des locaux jusqu'en 2027 en vertu d'un contrat de location simple. Les loyers futurs minimaux s'établiront comme suit :

	\$
Moins de 1 an	75 367
Entre 1 et 5 ans	37 684
	<u>113 051</u>